

Zoom sur le sacrement des malades

« Quelqu'un parmi vous est-il malade ? Qu'il appelle les prêtres de l'Eglise et que ceux-ci prient pour lui, en faisant une onction d'huile au nom du Seigneur. La prière dans la foi sauvera le patient ; le Seigneur le relèvera et lui pardonnera ses péchés »

(Épître de St. Jacques 5, 14-15).

Ce n'est pas le « sacrement de l'extrême moment de la vie », mais le signe de la présence de Dieu et de son action auprès de celles et ceux dont la santé est altérée : malades ou handicapés.

Dans notre Unité pastorale, l'onction des malades sera donnée :

> Samedi 15 mars au cours de l'Eucharistie de 18h en l'église Sainte-Marie-Madeleine de Troinex

> Dimanche 16 mars au cours de l'Eucharistie de 9h en l'église Sainte-Claire des Acacias

Ce sacrement est proposé à

- celles et ceux dont l'état physique ou psychique est très affaibli, par exemple par la vieillesse,
- toute personne qui souffre d'une maladie qui affecte sa situation et son moral, même sans péril immédiat,
- tout patient que la perspective d'une grave intervention chirurgicale déprime corporellement et spirituellement.

Toute personne qui le souhaite pourra recevoir ce sacrement